

Fiche cadre n° 10
Assurer le suivi de l'absentéisme

L'action dans le projet académique...

Ambition n°2 Fluidifier et sécuriser les parcours.
Objectif n°4 Lutter contre le décrochage.

Comité opérationnel de programme (Cop) : -
Action inscrite au Cop : oui non

Pilote(s) de l'action

Carole Faisandier, proviseure vie scolaire. Vassiliki Driancourt, IA-IPR Établissements et vie scolaire.

Objectifs de l'action

- 1/ Doter l'académie d'outils de mesure de l'absentéisme.
- 2/ Développer une culture d'analyse des indicateurs de l'absentéisme pour le traiter et prévenir le décrochage.
- 3/ Mutualiser les bonnes pratiques.

Public visé

Sont visées les équipes des directions académiques, les équipes de direction, les équipes éducatives et pédagogiques.

Modalités de l'action

- Constituer un groupe académique chargé d'élaborer un plan d'action académique dont les attributions sont :
- > Construction d'indicateurs de pilotage à partir des données recueillies par la DEPP et à partir des outils issus l'expérimentation « OT Absentéisme » conduite en 2011-2012. L'académie d'Orléans-Tours est une des trois académies à avoir généralisé avec la DEPP l'enquête sur l'absentéisme.
 - > Mutualisation des bonnes pratiques par des mises en réseau pertinentes.
 - > Définition d'un programme d'actions académiques et coordination, dont l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de formation.
 - > Évaluation des effets du programme d'actions.

Calendrier

- > Première réunion du groupe après réception des données de la DEPP relatives à la généralisation de l'enquête absentéisme.

Évaluation

Indicateurs de fonctionnement

- > Participation des établissements à l'enquête de la DEPP.
- > Prises d'information des initiatives de terrain.

Indicateurs de résultat

- > Analyse des plans d'action de prévention et de lutte contre l'absentéisme et le décrochage des établissements.
- > Baisse de l'absentéisme et du décrochage.